



**NOMBRE DE CONSEILLERS**

ELUS : 11

EN FONCTION : 11

PRESENTS : 8

VOTANTS : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE MIZOËN**

L'an deux mille vingt-trois, le neuf octobre, à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 3 octobre 2023

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)

MICHEL Bernard, GONON Florence, PHILIPPE Francine, JOUANNEAU Fanny, GIRAUD Roger, VINCENT Denise, SAUNIER Jean-Marc, BERARD Guy

Etaient excusés : VENERA Christophe, JOUANNY Michèle (pouvoir à GONON Florence)

Était absent : PINATEL François

Jean-Marc SAUNIER a été nommé secrétaire de séance.

**Délibération n° 2023/47 : Compte-rendu des délégations consenties au Maire**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Considérant les délégations accordées à Monsieur le Maire par délibération du conseil municipal du 8 juillet 2020,

Considérant l'obligation de présenter au conseil municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de ces délégations,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

*Engagement du personnel temporaire (accroissement saisonnier d'activité) :*

- VENERA Philippe : prolongation du contrat du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2023,

*Décision du 15 septembre 2023 :* acceptation de devis de l'entreprise ELECTRICITE TROUILLOUX pour la modification de l'installation électrique du refuge des Mouterres dans le cadre du remplacement de l'installation photovoltaïque. Montant du devis : 18 582,00 € TTC.

*Décision du 19 septembre 2023 :* acceptation de l'entreprise CARBEL pour le pompage de la fosse septique du refuge des Clots. Montant du devis : 2 460,00 € TTC.

*Décision du 25 septembre 2023 :* acceptation de devis de l'entreprise FONSECA DA COSTA Antonio pour la modification du local technique du refuge des Mouterres dans le cadre du remplacement de l'installation photovoltaïque. Montant du devis : 4 100,00 € TTC.

*Décision du 26 septembre 2023 :* acceptation de devis de l'entreprise PELLISSIER TP pour la réfection de l'accès au garage des Ors. Montant du devis : 6 732,00 € TTC.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,  
Bernard MICHEL

Date de dépôt en Préfecture :

Date de publication :

**10 OCT. 2023**

